

ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

Par M. ABBAS Said, Directeur de l'Hydraulique de la wilaya de Tizi-Ouzou.

I - INTRODUCTION:

Dans cette communication, nous exposerons succinctement certaines modalités dont l'application pourrait entraîner une bonne maîtrise d'ouvrage. Pour cela, nous mettrons en relief les aspects d'ordre organisationnels, et relationnels avec les entreprises qui œuvrent avec notre secteur.

Nous avons mis en place une stratégie pour sauvegarder la ressource naturelle à l'effet de cerner les principales actions à mener.

II – LA PROBLEMATIQUE DE L'EAU:

1. L'eau, une ressource stratégique :

L'eau constitue une ressource stratégique et indispensable à tout développement. Pour notre wilaya, à relief très chahuté, villages perchés sur les crêtes, des solutions adéquates d'adaptation s'imposent sur le terrain.

Celles-ci sont étroitement liées à la manière d'assurer un certain équilibre entre la disponibilité de cette ressource, son adduction et sa distribution vers les populations.

Et c'est pour cette raison que notre secteur se trouve engagé dans une dynamique qui vise à mettre en adéquation la mobilisation des ressources en eau avec une demande sans cesse croissante.

2. Les indicateurs du secteur :

2. 1. Généralités :

Durant plus de deux décennies, le secteur a géré une situation assez complexe avec :

- ✓ Une sécheresse chronique ayant sérieusement affecté le niveau des réserves.
- ✓ Des retards dans la mise en œuvre et la définition de programmes adaptés à la conjoncture.
- ✓ Des conditions financières défavorables

Cela s'est traduit par une situation généralement déficitaire, principalement pour l'AEP, mais aussi pour l'industrie et l'agriculture. C'est durant cette période que les rationnements ont été instaurés à tous les niveaux, touchant ainsi la plupart des régions du pays.

Pour ces raisons, la priorité a été accordée au secteur de l'alimentation en eau potable, et, en second lieu, à celui de l'assainissement.

Tel était donc le constat établi à la fin des années 1990.

Face à cette situation, des efforts très importants ont été consentis et des résultats très sensibles ont été enregistrés depuis la mise en œuvre du programme de soutien à la relance économique (PSRE 1999-2004).

Un deuxième plan 2005-2009 (plan complémentaire de soutien à la croissance) a été décidé pour parachever les actions engagées au titre du PSRE. Dans ces programmes, la particularité à relever réside dans :

- ✓ L'utilisation de l'eau de mer par les procédés de dessalement. En effet, le recours au dessalement de l'eau de mer représente un acquis et constitue une solution durable pour l'alimentation en eau potable.
- ✓ La réutilisation des eaux usées épurées produites à partir des stations d'épuration pourront être valorisées dans une large mesure par le secteur agricole.

2. 2. L'alimentation en eau potable :

Les travaux réalisés durant ces dernières années ont permis une amélioration sensible à travers la Wilaya.

A cet effet, nous pouvons donner à fin 2008, à titre indicatif, la situation suivante :

Barrage	Taksebt (180 Hm ³)
Barrage	D.E.Mizan (1, 5 Hm ³)
Adductions	1888 Kms
Distribution	2580 Kms
Réservoirs	1046
Volume stocké	279 900 m ³
Stations de pompage	143
Stations de traitement	06
Forages	209
Sources	121
Station de dessalement	01
Dotation journalière	130 L/J/Habt
Taux de raccordement	98 %.
Taux horaire moyen de distribution	12h/J

2. 3. L'assainissement :

Réseau d'assainissement	1997 Kms
Population touchée	1 066 000 habts
Stations d'épuration en service	06
Stations d'épuration en cours	05
Bassins de filtration	203
Bassins de décantation	22
Taux de raccordement	82 %.

2. 4. L'hydraulique agricole :

Petits barrages	04 (6,4 Hm ³)
Retenues collinaires	83 (4,5 Hm ³)
Périmètres d'irrigation	06 (1450 Ha)
Réservoirs d'équilibre	4 x 200 M ³
Stations de pompage	07

III – LES PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT :

L'effort consenti depuis 1999 dans notre secteur a permis d'améliorer les taux de couverture des besoins. Cependant, malgré l'importance des investissements engagés au titre des programmes précédents, des insuffisances existent.

Il convient maintenant de consolider ces acquis avec la poursuite des actions suivantes :

1. En matière de la mobilisation de la ressource en eau :

1. 1. Pour les eaux superficielles :

L'accent sera mis sur les opérations de traitement physique et biologique (traitement par des Macrophytes) des bassins versants des barrages. Les études d'inventaire des sites de petits barrages et retenues collinaires devront être poursuivies pour une utilisation à des fins agricoles.

1. 2. Pour les eaux souterraines :

En plus de l'actualisation des études existantes, des campagnes de géophysique devront être menées dans les zones non couvertes. Par ailleurs, la préservation de cette ressource et son utilisation passe nécessairement par une série de mesures parmi lesquelles il faut retenir :

- La délimitation des périmètres de protection des nappes contre la pollution par les rejets urbains, industriels et par l'utilisation de fertilisants.
- Un suivi strict de leur exploitation afin d'éviter des situations irréversibles.
- La déminéralisation dans les zones où la qualité physico-chimique des eaux est médiocre.
- Un développement de la petite et moyenne hydraulique en direction des zones rurales avec la réalisation de petits ouvrages de mobilisation (captages de sources, puits, prises contrôlées au fil de l'eau etc.).

2. En matière d'alimentation en eau potable :

Compte tenu de l'essor de développement urbain dans les agglomérations, les schémas directeurs de l'AEP sont à adapter aux plans directeurs d'aménagement et d'urbanisme (PDAU).

Parmi nos objectifs, la réhabilitation des réseaux dans le but de réduire les déperditions et augmenter les capacités de stockage pour garantir une meilleure sécurité dans la distribution de l'eau.

A cet effet, un programme important de rénovation de réseaux de distribution est pris en charge dans le cadre des réhabilitations par la DUC et la DHW.

3. En matière d'assainissement :

Ce sous secteur constituera à l'avenir la priorité en termes de protection du milieu. Il s'agit dans ce cadre de parachever les programmes d'équipement des centres urbains avec des réseaux de collecte d'eaux usées et pluviales.

Les actions à engager en ce sens sont les suivantes:

- L'élaboration des études générales devant définir la politique de collecte des eaux usées et de protection des zones urbaines contre les inondations.
- L'établissement de diagnostics des anciens réseaux.
- Les travaux de réhabilitation des réseaux de collecte des eaux usées et pluviales.
- La généralisation des ouvrages d'épuration des eaux usées avec la conception et la construction :
 - ❖ De stations d'épuration pour une ou plusieurs agglomérations lorsque celles-ci font partie d'un ensemble urbain.
 - ❖ De bassins de décantation pour les petites et moyennes localités.
 - ❖ Le recours à des stations monoblocs dans les unités fortement polluantes.

4. L'accroissement des besoins de la population :

Il y a deux décennies, la seule ressource disponible était mobilisée à partir de la nappe phréatique du haut et du moyen Sebaou.

Ne pouvant plus satisfaire les besoins en eau potable, il est devenu nécessaire voire indispensable de recourir à l'exploitation de la ressource superficielle.

La réalisation du barrage de Taksebt a nettement amélioré la situation de l'AEP des populations alimentées par des chaînes issues de l'axe du Sebaou, en attendant la mise à niveau des réseaux de distribution à travers la Wilaya.

L'impact obtenu est satisfaisant du fait que la dotation journalière moyenne qui était de 60 l/j/hab en 1999, est passée à 130 l/j/hab en milieu rural et 200 l/j/hab en milieu urbain en 2008, et qu'en général, les ménages reçoivent l'eau quotidiennement, ce qui ne fût pas le cas dans un passé récent.

S'agissant du flanc Nord de la Wilaya, un projet structurant est inscrit et sera réalisé durant l'année 2009 et permettra de résorber le déficit en eau des populations de Boudjima, Iflissen, Makouda, Tigzirt et Azeffoun.

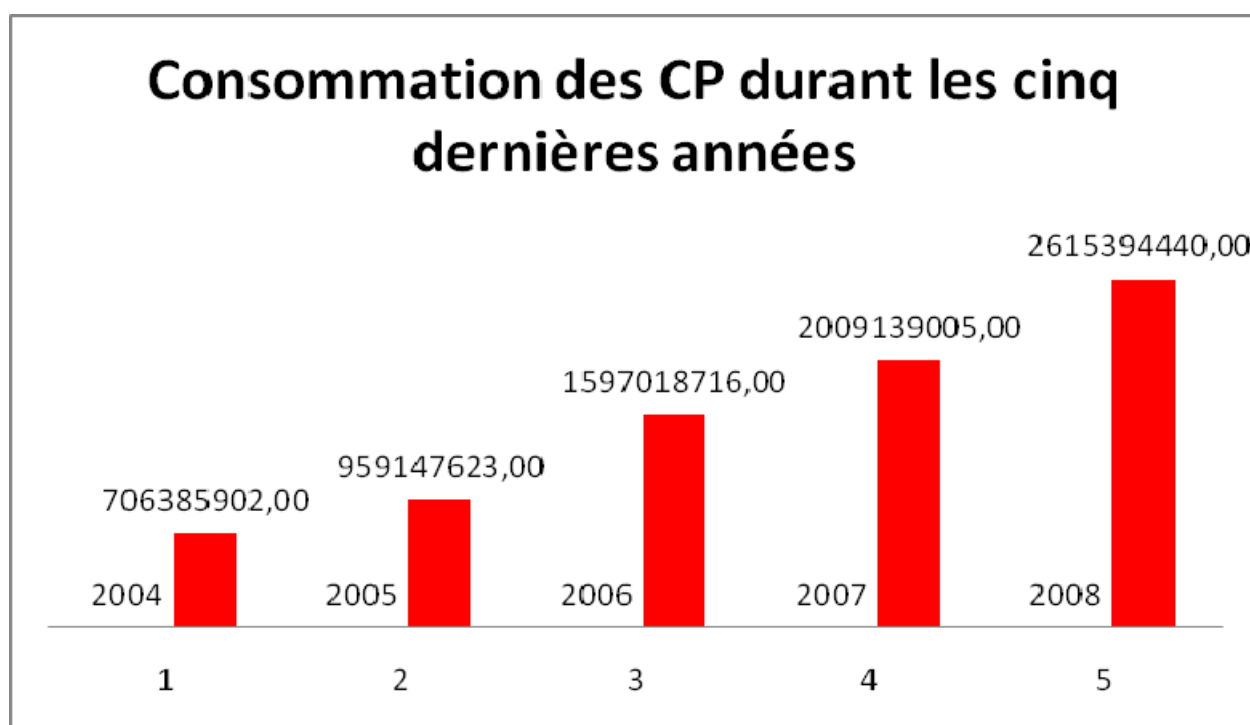
Quant au Sud de la Wilaya, en attendant le projet transfert Koudiet Acerdoune – Ouadhias, il a été utile de déplacer la monobloc de Taksebt pour soulager les populations de la région de Drâa El Mizan qui fournit quotidiennement 2 500 m³ / jour soit un débit de 104 m³ / heure permettant ainsi d'alimenter 25 000 habitants.

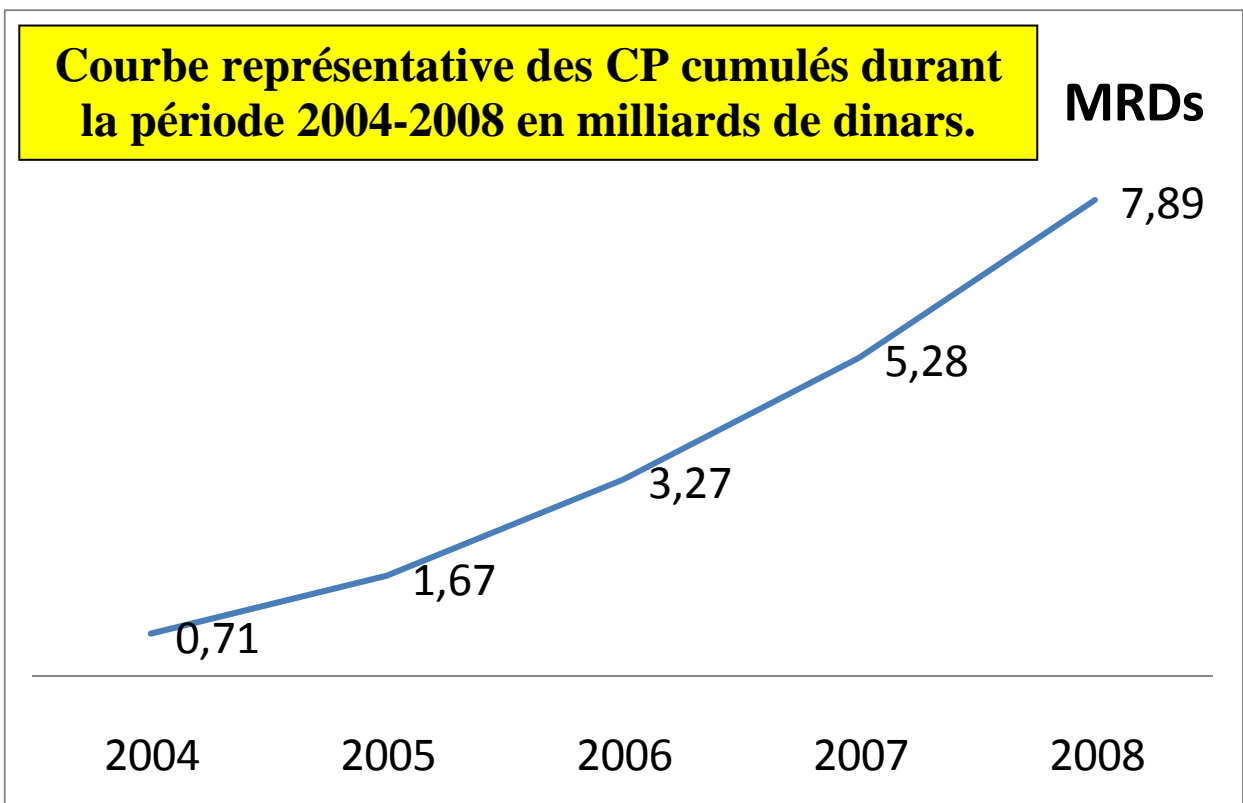
Pour ce qui est des différents programmes de développement que la Direction a réalisés à travers la wilaya, nous pouvons dire que ces derniers ont connu un essor considérable.

A titre d'information, nous pouvons donner quelques chiffres qui mettent en exergue l'évolution des différents crédits alloués et consommés durant les cinq dernières années.

Tableau n°4 : Consommation des C.P durant les cinq dernières années 2004-2008

Années	Nombre de projets	Total C .P consommés (DA)
2004	45	70 638 590 2,00
2005	45	95 914 762 3,00
2006	61	159 701 871 6,00
2007	73	200 913 900 5,00
2008	68	261 539 444 0,00
Total		788 708 568 6,00





Evaluation des activités des plans communaux de développement (PCD) durant la période 1999 – 2008 :

- **AEP : 868 Km** de canalisations posées, montant de **1 094 842 000 DA**
- **Assainissement : 948 Km** de collecteurs posés, montant de **1 002 042 000 DA**

5. Contrôle des ouvrages hydrauliques :

Tous les ouvrages sont suivis par l'organisme de Contrôle Technique Hydraulique (CTH) moyennant convention par projet.

Dans ce cadre, cet organisme public procède aux essais et contrôles de bétons, des canalisations, de la nature des sols et des études.

IV- EVOLUTION DE L'EFFECTIF DE LA DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE :

1. Les moyens humains :

En l'An 1975, la Direction ne disposait que de deux (02) ingénieurs et de quelques techniciens. Ce n'est qu'à partir des années 1980 que la situation a commencé à s'améliorer de manière sensible avec l'arrivée de nouveaux cadres.

Eu égard à un plan de charge important, le Ministère a doté récemment la Wilaya de 21 postes d'ingénieurs d'Etat et de 8 techniciens supérieurs afin d'améliorer le fonctionnement des subdivisions.

La Direction de l'Hydraulique disposait de :

- 02 ingénieurs en 1975.
- 29 ingénieurs et techniciens en 1985
- 47 ingénieurs et techniciens en 1995
- 71 ingénieurs et techniciens en 2005

En 2009, avec les nouveaux postes attribués, nous aurons 100 ingénieurs et techniciens représentant 46 % de l'effectif actuel soit 220 employés.

2. Les conditions de travail :

Assurer les meilleures conditions de travail pour le personnel est la préoccupation majeure de la Direction. C'est ainsi qu'un tel environnement permet une efficacité, une disponibilité et des performances certaines.

V- LES ENTREPRISES, UN OUTIL DE REALISATION FIABLE :

1. Qualification dans le domaine :

L'outil de réalisation étant une entreprise saine et fiable tant sur le plan financier que humain et matériel.

Il est exigé de cette dernière, conformément au décret exécutif N°05.114 du 07.04.2005 modifiant et complétant le décret exécutif n° 93.289 du 28 novembre 1993 portant obligation pour toutes les entreprises intervenant dans le cadre de la réalisation des marchés publics en BTPH un certificat de qualification et de classification professionnelle.

2. Encadrement et main d'œuvre stables de l'entreprise: La majorité des gestionnaires des entreprises intervenantes est issue du secteur de l'Hydraulique. Il en est de même pour la composante humaine qui émane d'entreprises publiques dont le savoir faire est certain.

3. Fidélisation: La relation privilégiée existante entre l'administration et l'entreprise provenant du climat de confiance régnant au sein de la famille de l'eau simplifie l'exécution des contrats de travaux.

En effet, notre direction a toujours été à l'écoute de l'entreprise et a de tout temps, considéré les problèmes et les préoccupations de celle-ci comme étant les siens.

Pour cela, nous n'hésitons pas à intervenir auprès des partenaires (Anabib, Douane, Cimenteries, etc.) quand il s'agit d'activer la procédure de livraison d'équipements à l'entreprise en fonction de l'urgence à lancer ou à terminer les projets.

Par ailleurs l'entreprise a toujours répondu favorablement aux sollicitations de l'Administration, particulièrement en cas d'urgence, ou de force majeure (intempéries, rupture de conduites incendies de stations etc.). De ce qui précède donc est née **la fidélisation de l'entreprise**

VI - LE RESPECT DE LA REGLEMENTATION :

Dans le respect des lois et règlements en vigueur nous pouvons aujourd'hui dire qu'il existe une parfaite harmonie entre nos partenaires (entreprises et bureaux d'études) et notre administration, ce qui engendre une efficacité dans la conduite des projets dans une wilaya en l'occurrence la notre, où le programme de développement est extrêmement important.

C'est ainsi donc que ces partenaires structurés et fiables participent au développement hydraulique.

1. Le cahier des charges :

Un cahier des charges spécifique au secteur de l'hydraulique constituant le document de base, soumis à l'approbation de la commission des marchés publics est établi pour tout projet

2. Avis d'appel d'offres :

Tous nos marchés sont attribués après avis d'appel d'offres et procédures réglementaires conformément au code des marchés publics.

3. Le suivi des travaux :

Pour chaque projet, il est désigné un responsable de suivi des travaux. Un contrôle se fait également par l'ingénieur subdivisionnaire et le CTH. Des contrôles inopinés se font sur le terrain par des cadres de la direction. Des recommandations à exécuter sont systématiquement consignées sur le cahier de chantier.

4. La disponibilité du personnel de la Direction de l'Hydraulique:

Il est utile de parler d'un paramètre qui est d'une importance primordiale dans les interventions. Il s'agit du facteur " disponibilité " qu'affiche à tout moment le personnel. En effet, grâce à sa maturité, et sa conscience professionnelle, il a toujours répondu de manière positive quand il s'agit de se déplacer sur le terrain en dehors des heures de travail, voire les week end et les jours fériés. C'est d'ailleurs devenu une pratique normale.

Dès qu'il y a alarme et quelque soit l'heure du jour ou de la nuit, l'équipe concernée se déplace sur le site en question, prend les mesures qui s'imposent et remédie aux problèmes. Elle ne quittera le terrain qu'une fois ressentie la satisfaction morale du devoir bien accompli.

5. Les contraintes :

La contrainte principale que nous rencontrons lors de l'implantation des ouvrages est liée au foncier. En effet, il n'est pas toujours aisé de disposer d'assiette sur des terrains étatiques. Souvent nous rencontrons des oppositions formulées parfois, physiquement par des propriétaires récalcitrants. Ceci conduit nécessairement à un retard dans l'exécution des travaux.

Ce n'est qu'après moult négociations et tractations que nous arrivons parfois à régler ces problèmes d'oppositions à l'amiable. Autrement, il est de mise de passer par la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique. Ce qui cause également un différé dans la réalisation des travaux.

Le relief très accidenté de notre wilaya constitue une autre difficulté à surmonter. En effet, le coût de réalisation d'un ouvrage y implanté est beaucoup plus important que sur le territoire d'une autre wilaya à relief plus clément du fait de la multiplication des ouvrages intermédiaires (Hauteurs manométriques élevées, pressions de tuyaux etc.).

Il existe encore des communes éloignées qui ne sont pas prises en charge en matière de gestion par l'Algérienne Des Eaux.

L'extraction anarchique et sauvage du tout venant de l'Oued Sebaou

VII - CONCLUSION :

Pour faire face aux défis liés au développement de notre wilaya sous toutes ses formes, et du fait qu'un plan de charge conséquent existe, les entreprises en symbiose avec la DHW continueront à déployer tous leurs efforts pour mener à bien cette noble mission qui est celle d'alimenter en eau potable et d'assainir tout le territoire.

Beaucoup de réalisations de grandes envergures (projets structurants) sont déjà terminées et autant restent à faire pour combler le déficit constaté à travers la Wilaya, car la demande est sans cesse croissante.

Nous resterons vigilants pour nous améliorer. La disponibilité de tout un chacun est de rigueur. L'Algérienne Des Eaux, organisme gestionnaire, doit s'impliquer davantage pour intégrer les communes non gérées par cette dernière afin d'améliorer la qualité du service public.

Une subvention d'équilibre par rapport au relief très accidenté de la région doit être versée pleinement au gestionnaire pour équilibrer sa gestion.

Le défi est grand, la ressource est vitale et l'eau c'est la vie.

ENTREPRISES DE LA WILAYA DE TIZI-OUZOU
QUALIFIEES DANS LE DOMAINE DE L'HYDRAULIQUE

N°	Entreprises	Catégorie	N°	Entreprises	Catégorie
1	SPA Foremhyd (Entrep.publ.)	<u>IX</u>	40	ETH Taslent Said	<u>II</u>
2	Hydro-Aménagement (Ent.publ.)	<u>IX</u>	41	Eurl IMess Fort Imerzoukène	<u>II</u>
3	Hydro-Traitement (Entr.publ.)	<u>VIII</u>	42	SNC Hafsi Said	<u>II</u>
4	Hydro- Equipement (Entr.publ.)	<u>VIII</u>	43	Sarl Hytro / Bekri Mustapha	<u>II</u>
5	Eurl Ece	<u>VII</u>	44	Sarl Hybama /Mahmoudi Youcef	<u>II</u>
6	SNC Meheleb Frères	<u>VII</u>	45	SNC Zerrouki et Cie	<u>II</u>
7	Sarl hybaco	<u>VI</u>	46	Sarl Gazobat Benamara	<u>II</u>
8	Sarl Serti Djama Akli	<u>V</u>	47	ETBPH Guezali Brahim	<u>II</u>
9	ETPGTMH Mayouf Boualem	<u>IV</u>	48	Eurl Erhyb Amouchas	<u>II</u>
10	EGTPH Mayouf Ali	<u>IV</u>	49	ETBPH Bouadjmi Ferhat	<u>I</u>
11	ETHB Karouf Hakim	<u>V</u>	50	ETBPH Mahiouz Nordine	<u>I</u>
12	Sarl EPCTRB Zemouche	<u>IV</u>	51	ETH Boughenou Mouloud	<u>I</u>
13	Sarl tout hydro	<u>IV</u>	52	ETH Mokrani	<u>I</u>
14	ETHB Khelifa Med Arezki	<u>IV</u>	53	ETBH Kana Kamel	<u>I</u>
15	ETBPH Bekri Boussaad	<u>IV</u>	54	ETH Ouadouri Yahia	<u>I</u>
16	SARL Batluxe	<u>IV</u>	55	ETH Chekkar Aziz	<u>I</u>
17	SNC Sedki et Fres	<u>IV</u>	56	ETHP Aroua Djazira	<u>I</u>
18	Etub Bouyahiaoui	<u>V</u>	57	ETH Fouchal Mourad	<u>I</u>
19	Sarl RHB Sadji	<u>III</u>	58	ETPBH Zourdani Amar	<u>I</u>
20	ETBPH Derdar Ahmed	<u>III</u>	59	ETH Kherroubi Redouane	<u>I</u>
21	SNC Sobatrac Laker et Cie	<u>III</u>	60	Sarl Hasnaoui Driss	<u>I</u>
22	ETH Saidi Ounissa	<u>III</u>	61	SNC RHB Mouder et Cie	<u>I</u>
23	BBHG Karouf Malik	<u>III</u>	62	Sarl Meca hydra elect	<u>I</u>
24	ETBH Oularbi Mohand	<u>III</u>	63	ETBH Houd Hakim	<u>I</u>
25	ETPHB Boukhdimi	<u>III</u>	64	ETPH Kheddache Farid	<u>I</u>
26	Sarl ETHPB Issad Med	<u>II</u>	65	ETH Aziz Ramdane	<u>I</u>
27	SNC Zerrouki et fils	<u>II</u>	66	ETBPH Ben chikh Aomar	<u>I</u>
28	<u>ETPH Kaci Samir</u>	<u>II</u>	67	ETPH Kaci Ali	<u>I</u>
29	EGTPH Mansour Sofiane	<u>II</u>	68	Eurl MCR Electrique Arezki	<u>I</u>
30	ETB TCE Ouchène Arezki	<u>II</u>	69	ETBH Fellani Ali	<u>I</u>
31	SNC ETPS Bouslimani et Cie	<u>II</u>	70	ETRIB Oussaada Madjid	<u>I</u>
32	Sarl STGRU	<u>II</u>	71	ETH Lakrouth Ahmed	<u>I</u>
33	ETH Djebaili Khedoudja	<u>II</u>	72	SNC Génie hydro Kezmane et C	<u>I</u>
34	ETH Makhlouf Said	<u>II</u>	73	ETBPH Kezmane Mohamed	<u>I</u>
35	ETPH Badsa Athmane	<u>II</u>	74	Sarl Belahoues et Allal	<u>I</u>
36	Sarl Hydro Tem	<u>II</u>	75	ETBPH Ould Hadda Kamel	<u>I</u>
37	Sarl Remica-Azouani Hamid	<u>II</u>	76	SNC Saidi Ounissa et Fres	<u>I</u>
38	ETBPH Guezali Brahim	<u>II</u>	75	SNC Hossana Plomberie	<u>I</u>
39	<u>Eurl Erhyb Amouchas</u>	<u>II</u>	76	Eurl Rahmani Ahcène	<u>I</u>
N°	Entreprises	Catégorie	N°	Entreprises	Catégorie
77	Sarl RTHB Chebli Krimo	<u>I</u>	116	ETB TCE Bourèche Brahim	<u>I</u>

78	Sarl Hydro Bat	<u>I</u>	117	ETH Medi Hydro Mezahem et Cie	<u>I</u>
79	ETBPH Brahim	<u>I</u>	118	ETB TPH Djebbar Mohand Ousal	<u>I</u>
80	ETPH Abdennour Nacer	<u>I</u>	119	ETB TPH Mezil Nacer	<u>I</u>
81	ETH Iamranène Amrane	<u>I</u>	120	Sarl Tizi Hyd GTPH Lounis	<u>I</u>
82	ETBH Ouchène Belaid	<u>I</u>	121	ETBH Messad Mahfoud	<u>I</u>
83	Eurl Real Tram Yacoub Med	<u>I</u>	122	ETB TCE Travaux pub	<u>I</u>
84	Eurl Hamdaouia Hamza	<u>I</u>	123	Sarl Sorecabt Ghiair Ali	<u>I</u>
85	ETH Mouheb Hocine	<u>I</u>	124	Sarl Bercul Constructing	<u>I</u>
86	Eurl Cobimat	<u>I</u>	125	ETB TCE GTPH Nait Belaid	<u>I</u>
87	EGTPH Hadj Ali Rachid	<u>I</u>	126	ETPH ETS Sadoun Belaid	<u>I</u>
88	ETBPH Ousaada Nadir	<u>I</u>	127	ETB TCE Zerrougui Ahmed	<u>I</u>
89	TPH Challal Med Akli	<u>I</u>	128	ETBPH Zoghmani Brahim	<u>I</u>
90	ETB TCE Belhocine Samir	<u>I</u>	129	ETBPH Ben Si Said Mourad	<u>I</u>
91	SNC Herog Houari et CIE	<u>I</u>	130	SNC Trigaz Oubraham et Cie	<u>I</u>
92	ETBPH Dahlal Med Said	<u>I</u>	131	ETB TCE GPH Belarbi Hamid	<u>I</u>
93	ETBPH Ait Slimane Idir	<u>I</u>	132	ETPH Tilmatine Samir	<u>I</u>
94	ETPH Krichane Sonia	<u>I</u>	133	ETB TPH Chermak Abdelkrim	<u>I</u>
95	ETB TCE Hocine Ali	<u>I</u>	134	ETB TCE Lemboub Si El Hadj	<u>I</u>
96	ETBTPH Bouchebaba Farid	<u>I</u>	135	SNC El Djazaa Arris et Cie	<u>I</u>
97	ETBGTPH Meziani Madjid	<u>I</u>	136	EGTPH Belhadj Tahar	<u>I</u>
98	EGTPH Cherchem Said	<u>I</u>	137	EGTPH Arezki Ramdane	<u>I</u>
99	EGTPH Medaouri Salah	<u>I</u>	138	ETBPH Berchiche Mohamed	<u>I</u>
10	Sarl Hydrolecta Chikh Ahmed	<u>I</u>	139	ETP Saidi Taous	<u>I</u>
10	SNC Thouziant Construction	<u>I</u>	140	ETBPH Ammour Azzedine	<u>I</u>
10	ETBPH Aichoun Karim	<u>I</u>	141	EGTPH Guermi Nadia	<u>I</u>
10	ETHP Chafai Hamid	<u>I</u>	142	SNC GM maintenance Haddad	<u>I</u>
10	ETHB Slimani Ahmed	<u>I</u>	143	SNC ETPHB Ideki et Cie	<u>I</u>
10	ETBH Ben Amara Lounès	<u>I</u>	144	ETBPH Khaldi M'hamed	<u>I</u>
10	ETHP Kedjem Mustapha	<u>I</u>	145	ETHPB Moumou Lyès	<u>I</u>
10	ETH Kadi Amar	<u>I</u>	146	ETPH Toumert Djamel	<u>I</u>
10	ETPBH Benali Ali	<u>I</u>	147	ETH Bouabdellah Amar	<u>I</u>
10	ETPBH TCE Gana Kamel	<u>I</u>	148	ETH Alouane Samir	<u>I</u>
11	SNC Lounas Lyazid	<u>I</u>	149	ETBPH Moukebel Med Ouahmed	<u>I</u>
11	ETH Ouerdi Ahmed	<u>I</u>	150	ETPH Tebakh Abderzak	<u>I</u>
11	ETH Belazreg Hakim	<u>I</u>	151	EGTPH Benaddache Merzouk	<u>I</u>
11	EGTPH Takrabt Kamel	<u>I</u>	152	ETH Namous Med Amokrane	<u>I</u>
11	SNC Megrouche et Cie	<u>I</u>	153	Eurl ETPHB Senani Mohamed	<u>I</u>
11	ETH Lagab Nacéra Ep.Ouhach	<u>I</u>	154	Eurl Achir Mabrouk	<u>I</u>
11	ETPBH Benali Ali	<u>I</u>	155	EGTPH Imedeni Hanafi	<u>I</u>
11	ETB TPH Haddad Rachid	<u>I</u>	156	ETHB Ben Lamar Idir	<u>I</u>